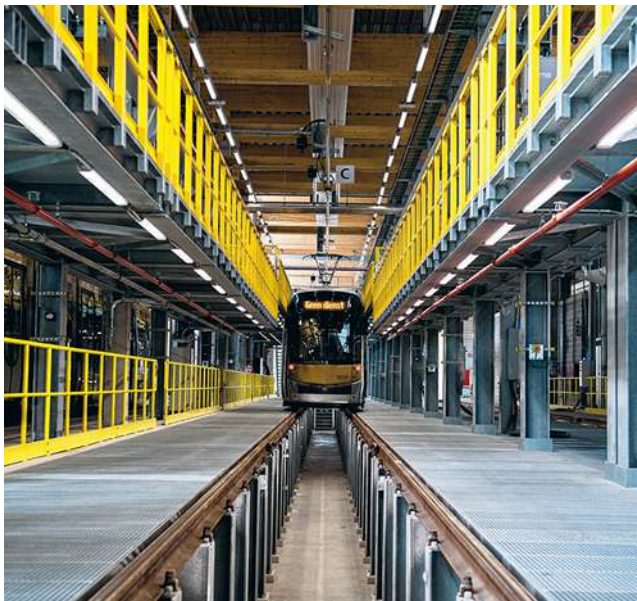


Police : une fusion controversée

Fusionner les six zones de police de Bruxelles ? La question oppose les politiques bruxellois francophones et néerlandophones, les premiers avançant la nécessité de préserver l'autonomie communale. Selon la députée Kattrin Jadin (MR), « les chefs de corps estiment qu'une grande zone impacterait le temps de réaction des forces de l'ordre. Bourgmestres, magistrats, administrations et directeurs de police sondés ne sont pas plus optimistes ». Une récente enquête menée par l'université de Gand a beau révéler qu'une telle fusion pourrait représenter « un pas en arrière et n'apporterait pas spécialement une valeur ajoutée aux personnes concernées par ce projet », le ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, Pieter De Crem (CD&V), campe sur ses positions : « Je continue à croire que Bruxelles a besoin d'une unité de vision et de direction dans le cadre de la politique locale. Je reste partisan d'une zone de police bruxelloise unifiée disposant d'une unité de commandement. » **M. LA.**



LAURIE DIEFFEMBACQ/BELGAIMAGE

Stib et SNCB pas sur les mêmes rails...

Il n'est « pas du tout évident » que, demain, des véhicules de la Stib rouleront sur les rails de la SNCB, à Bruxelles, se désolé le député Gauthier Calomne (MR). Et pourtant, dans le projet de RER (2000), les trois Régions s'étaient engagées à renforcer leur offre de transport, la coordonner avec celle des autres et proposer une offre intégrée (tarifs et billets). Mais certains tronçons bruxellois sont saturés. Dès 2020, toute entreprise disposant d'une licence ferroviaire, d'un certificat de sécurité, du matériel homologué et de collaborateurs formés selon le Code ferroviaire pourra demander des sillons à Infrabel. Pour l'instant, la SNCB est seule autorisée à accomplir la mission de service public de transport et l'autorité fédérale est seule compétente pour le transport ferroviaire. Il faudrait modifier la loi spéciale pour que les Régions puissent autoriser de tels transports. **M. LA.**



CHRISTOPHE LICOPPE/PHOTO NEWS

Le « Moyen Age » à la prison de Bruges

Bien que mise en service au début des années 1990, la prison de Bruges présente des « situations moyenâgeuses », selon la députée Annick Lambrecht (SP.A, *photo*), qui cite la CSC Services publics selon laquelle 86 réparations urgentes sont nécessaires. Le service des repas a été externalisé car le matériel de la cuisine ne fonctionne plus. Idem pour la blanchisserie. Le linge propre et humide est livré en caisses à la prison, « un processus qui soulève des questions en matière d'hygiène. » Le ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V), a reconnu ces « défauts graves ». La rénovation de l'égout principal serait imminente. Toutes les portes électriques seront remplacées pour le mois d'août (5,8 millions d'euros). La rénovation des douches devrait se poursuivre et de nouveaux appareils seront acquis pour la blanchisserie et les travaux nécessaires seront effectués dans la cuisine. Enfin, une étude sera commandée en vue de la rénovation des conduites d'eau, des préaux et clôtures. **M. LA.**

Question royale

En Belgique, la peine de mort a été abolie en 1996. Et, lors de son accession au Trône, Philippe s'est engagé à ne pas accorder de grâce collective, abolissant ainsi, de fait, un privilège datant du Moyen Age, au temps où les rois de France avaient droit de vie et de mort sur leurs « sujets ». S'il se réjouit de cette « modernisation » de la monarchie, le député Vincent Scourneau (MR, *photo*) objecte au ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V), que, pour certains constitutionnalistes, les grâces royales, individuelles ou collectives, toujours inscrites à l'article 110 de notre Constitution, sont en contradiction avec le droit international. En 2013, la suppression du système de grâce royale était en discussion au Sénat. Le ministre a précisé que seuls la Chambre et le Sénat pourront abroger ou modifier cet article de la Constitution, via une majorité des deux tiers, le jour où celui-ci sera ouvert à révision par le Parlement... **M. LA.**



JEAN-MARC QUINET/BELGAIMAGE